



DOMICILIATIONS

LISTE DES DOCUMENTS A NOUS FOURNIR

- ⇒ L'autorisation de prélèvement signée.
- ⇒ Le RIB de la société en cas de transfert de siège social ou celui du gérant pour une nouvelle immatriculation.
- ⇒ La fiche de contact intégralement remplie.
- ⇒ La copie de la carte d'identité ou passeport du dirigeant en cours de validité.
- ⇒ Le justificatif (moins de 3 mois) de domicile du dirigeant (facture EDF, GDF téléphone....)
- ⇒ Le Kbis (moins de 3 mois)
- ⇒ Les statuts certifiés conformes par le dirigeant.
- ⇒ L'attestation sur l'honneur concernant les documents comptables complétée.
- ⇒ La procuration postale

Les tarifs - tva 20%

Type de clients	Prix par mois HT	Réexpédition du courrier HT	Avance sur frais HT à la signature (3 mois)	MONTANT TTC par trimestre sans réexpédition	MONTANT TTC par trimestre avec réexpédition
<u>ENTREPRISES - PL</u>	55 €	20 €	165 €	198,00	€270,00 €
<u>ASSOCIATIONS :</u>	35 €	20 €	105 €	126,00	€198,00 €

Mémo Accueil Domiciliation
ARION – 06/2015

ARION - 17, rue Dupin - 75006 Paris

Tél. +33 (0)1 42 84 25 24 – Fax +33 (0)9 59 04 61 17 – www.arion-paris.fr – E-mail : arion.sarl@gmail.com

ARION - SARL au capital de 8.000 euros - Siège social 17, rue Dupin - 75006 Paris - 337 701 536 RCS Paris - APE 7022Z - N° Formation 11 75 21232 75